

Pendant la saison 2021-2022, les principaux éléments travaillés par le vice-président administratif sont les suivants :

Représentation de Patinage Sherbrooke auprès du regroupement des Bingos de Sherbrooke

Depuis juillet 2020, le dossier du partenariat de Patinage Sherbrooke au sein du regroupement des Bingos s'est grandement complexifié. Ceci est dû au fait que la Ville de Sherbrooke a choisi d'exproprier le Bingo Abénaquis en vue de la construction du nouveau pont.

En effet, depuis plusieurs années, notre organisme est partenaire au sein du regroupement d'organismes sans but lucratif qui gèrent le Bingo Abénaquis. Cette association avait pour objectif d'engendrer des entrées de fonds avec un minimum d'efforts. Cet objectif a été atteint pendant plusieurs années. Cependant, avec l'expropriation par la Ville, le dossier a gagné en complexité. Ainsi, malgré le bon travail de nos représentants (permanents au bureau), à la suite de l'annonce du départ de Mme Fillion j'ai pris la décision au cours de la présente année de représenter Patinage Sherbrooke au sein du regroupement. Malgré le retour de Mme Fillion, je conserverai cette tâche afin de la dégager.

Depuis cette prise en charge, j'ai analysé le dossier d'expropriation et formulé des recommandations au CA de patinage Sherbrooke. Ces recommandations avaient pour objectif de prendre une décision finale et résolue de demeurer dans le regroupement ou de le quitter. Puisqu'il a été résolu que Patinage Sherbrooke demeure au sein du regroupement, je travaille présentement à protéger les intérêts de Patinage Sherbrooke au sein du regroupement.

Gestion de deux processus d'embauche

Au cours de la saison 2021-2022, notre coordonnatrice administrative nous a informés qu'elle quittait l'organisation. À la suite de son annonce, le CA a pris la décision d'effectuer une nouvelle répartition des tâches et d'afficher deux postes, soit un à la coordination administrative et un à la coordination comptable. Cette nouvelle répartition avait pour objectif de séparer les tâches par expertise sans toutefois modifier les charges au bureau.

À la suite de ces affichages, nous avons procédé à l'embauche de M. François Bergeron au poste de coordonnateur à la comptabilité et de Mme Sonia Fortin à titre de coordonnatrice à l'administration. Après seulement une journée de travail, Mme Fortin a choisi de nous quitter. Nous avons donc dû procéder à un nouvel affichage de poste pour l'administration. Considérant les conditions sur le marché de l'emploi, nous avons eu peu de candidatures. De plus, parmi les candidatures reçues, peu étaient de qualité.

Pendant le processus, Mme Fillion nous a offert de traiter les urgences et les dossiers prioritaires à concurrence de dix heures par semaine. Cette offre fut très appréciée et extrêmement aidante. À la fin du processus, lorsque nous étions prêts à qualifier un des candidats, Mme Fillion nous a annoncé qu'elle souhaitait nous offrir de reprendre ses fonctions à concurrence de 25 heures par semaine. Puisque Mme Fillion a prouvé son efficacité et que cette charge de travail est cohérente avec les plans d'organisation du travail, nous avons accepté cette offre. C'est ainsi que nous avons conclu le processus d'embauche avec la confirmation de l'embauche de Mme Fillion.

Gestion des plaintes, questionnements et processus disciplinaires

Au cours de la présente année, un nombre non négligeable de plaintes et/ou de questionnements ont été formulés à l'administration de Patinage Sherbrooke. Ces éléments ont été traités avec diligence. Malheureusement, il a également été nécessaire de gérer un processus disciplinaire.

Contrats d'embauche

Comme chaque année, il revient au VP administratif de rédiger et de distribuer les contrats d'embauche pour les divers postes offerts en appel d'offres aux entraîneurs du Club. Cette séquence reprendra bientôt pour les appels d'offres de 2022-2023. Les contrats pour les deux personnes coordonnatrices sont en cours de rédaction.

Suivis administratifs

C'est avec désolation que nous avons constaté à la fin de la saison dernière que le dossier des finances était en mauvais état. Cette situation n'était nullement la faute de la coordonnatrice administrative. Il fallait remettre de l'ordre dans les finances du Club. À la suite de l'embauche de M. Bergeron, Mme Bouffard a pris sur elle de travailler avec M. Bergeron afin de mettre de l'ordre dans ce dossier. La grande connaissance de l'interface Sport n Roll que détient Mme Bouffard a été précieuse dans ce processus et je la remercie de l'avoir piloté. Au cours de 2022-2023, nous devons réviser complètement la charte de compte et ainsi poursuivre notre démarche pour rendre plus efficaces nos processus administratifs.

Planification stratégique

Les activités de la planification stratégique ont été placées en pause. Les activités reprendront au cours de l'année 2022-2023.

Guide de gestion

Le document est toujours en cours de rédaction. Comme il y a eu des mouvements de troupes au bureau, la rédaction de ce guide reprendra en 2022-2023 afin d'assurer la pérennité de nos processus de gestion.

Structure de coûts

Au cours de l'automne 2020, j'ai entrepris une analyse de la structure de coûts des différents programmes de Patinage Sherbrooke. Cette analyse devait se poursuivre en 2021-2022. Toutefois, cette analyse est demeurée en pause et devrait reprendre en 2022-2023.

Bien entendu, toutes ces actions ont été menées en collégialité avec l'aide des autres administrateurs ainsi que des personnes coordonnatrices au bureau.



Carol Poliquin, VP à l'administration